



الجمعية المغربية للدراسات وألأ بحاث حول الهجرة
L'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations



جامعة محمد الخامس - الرباط
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
أكادال

Université Mohammed V- Rabat
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
Agdal

برنامج

الندوة الدولية

مدونة الأسرة في المهجر: « أي تقييم
لعشر سنوات من التطبيق القضائي؟ »

Programme

COLLOQUE INTERNATIONAL

LE CODE DE LA FAMILLE EN MIGRATION :
QUELLE EVALUATION APRES 10 ANS
DE PRATIQUES JUDICIAIRES ?



Vendredi 28 novembre 2014

8h-9h Inscription des participants et des participantes

9h-10h Ouverture des travaux du colloque

Président de la séance d'ouverture : Pr. Mohamed Khachani, Secrétaire Général de l'AMERM

Allocution de bienvenue : Pr. Houria Alami M'Chichi, Présidente AMERM.

Allocutions d'ouverture

- Mr. le Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales.
- Mme la Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
- Mr. Le Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration
- Mr. le Président du Conseil de la Communauté des Marocains à l'Etranger
- Mr. Le Président Délégué de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger

Rapport introductif : Pr. Malika Benradi, membre du bureau de l'AMERM

10h-10h30 Pause café

Axe I : les innovations du code de la famille par rapport aux droits familiaux des familles marocaines immigrées.

Présidente de la séance 1 : Pr. Aicha Belarbi, enseignante - chercheuse, Université Mohammed V Rabat

10h-30 – 10h50

Zhour Al Horr : Avocate, membre de la commission royale de révision du code du statut personnel

« *La situation juridique de la famille immigrée dans le code de la famille* » (en arabe).

10h50-11h10

Ounnir Abdellah : Pr. Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Tanger

Cécile Corso : Pr. Université Lyon III - France

« *Le rôle des conflits de lois dans l'évolution des systèmes juridiques internes : le cas franco-marocain* ».

11h10 – 11h30

Jamila Ouhida : Professeure de l'enseignement supérieur - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi - Rabat

« *La situation des familles marocaines immigrées en Europe depuis l'entrée en vigueur du code de la famille en 2004* » (en arabe).

11h30-13h Débat

13h -14h30 Pause déjeuner

Président de la séance 2 : Pr. Farid El Bacha, chef du département de droit privé - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Agdal - Rabat

15h-15h20

Nouri Rupert : Chercheur CEDREF -Université Paris Diderot - France

« *L'accueil du code de la famille par les femmes françaises d'origine marocaine, nées et divorcées en Île-de-France* »

15h20 – 15h40

Jean Sagot-Duvaouroux : Maître de conférences en droit privé, Université Bordeaux - France

« Le Code de la famille marocain à l'épreuve de l'ordre public international français »

15h40-16h

Malika Boulenuar : Professeure - Université d'Alger - Algérie

« *La polygamie dans l'ordre juridique français* »

16h-17h Débat

17h -17h30 Pause café

Axe II Evaluation des pratiques judiciaires du code de la famille marocain en migration

Président de la séance 3 : Pr. Moulay R'Chid Abderrazak, membre du Conseil Constitutionnel

17h30-17h50

Aouatif Abida : Avocate, enseignante - Université de la Sorbonne – Paris- France

« *L'application du code de la famille marocain par le juge français* »

17h50-18h10

Ouafaa Essalahi : Professeure - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi - Rabat

« *Le mariage et sa dissolution dans les relations franco-marocaines* »

18h10-19h10 Débat

Samedi 29 novembre 2014

Axe II Evaluation des pratiques judiciaires du code de la famille marocain en migration

Président de la séance 4 : Mr.Charles Houard, Délégué Wallonie-Bruxelles Rabat

9h - 9h20

Adil Bouhya : Juge au tribunal de 1^{ère} instance de Larache - Maroc

«*Le divorce pour discorde en droit marocain : quelles solutions pour les Marocains résidant en Europe ?*».

9h20-9h40

Hélène Englert : Chercheure - Université de Liège Belgique

« *L'ouverture du droit belge au code marocain de la famille à l'aune des principes du droit international privé*»

9h40-10h

Caroline Apers : Juriste - Point d'Appui DIP Familial . Association pour le droit des étrangers (ADDE)

« *La vie familiale des ressortissants marocains en Belgique face aux pratiques administratives* ».

10h-11h Débat

11h-11h20 Pause café

Président de la séance 5 : Pr. Ahmed Zekri , membre du bureau de AMERM

11h20-11h40

Susan Rutten : Professeure - Université de Maastricht- Pays Bas

« 10 ans du code de la famille marocain : application, interprétation et refus par le juge néerlandais : le mariage et la filiation »

11h40-12h

Leila Jordan - Cotran : Juriste, Chercheure - Université d'Amsterdam - Pays Bas

« *Le juge néerlandais et son interprétation des dispositions du code de la famille marocain relatives au divorce et au régime matrimonial* »

12h- 12h20

Rocchini Ylenia : Chercheure DIP - Scuola Superiore Sant'Anna Pise Italie
« *Le code marocain de la famille dans la pratique judiciaire Italienne : spécificités et similitudes de l'approche italienne par rapport à la jurisprudence d'autres pays européens* »

12h20 – 13h20 : Débat

13h20- 14h30 Pause Déjeuner

Président de séance 6 : Pr. Abdeslam Ftouh, membre du bureau de l'AMERM

15h – 15h20

Rosa Parisi : Professeure Agrégée d'anthropologie - Université de Foggia-Italie
« *Se marier et se séparer en situation de migration: les couples mixtes italo-marocains et la gestion des conflits* »

15h20-15h40

Giovanna Francesca Silva : Docteure en sociologie du droit, Avocate, Ordre des avocats de Rome
« *Le code marocain de la famille et son application en Italie avant et après le règlement CE1259/2010II* ».

15h40-16h

Camilla Crea & Ioredana Tullio : Juristes, professeures de droit privé - Faculté de Droit de l'Université du Sannio, 7 PC-Marie Curie IRSES-MEDCHANGE - Italie
« *Dialogue parmi les sociétés des égaux: l'activité des cours italiennes et européennes, pour un équilibre raisonnable des valeurs* »

16h-16h20

Carmen Ruiz Sutil : Professeure de DIP - Faculté de Droit - Université de Grenade, Espagne
« *La paternité légitime dans les relations hispano-marocaines* »

16h20-16h30 Pause café

16h30 - 16h50

Nezha EL OUAFI : Députée - Chambre des Représentants Maroc
« *La problématique de la mise en œuvre pratique des dispositions du code de la famille relatives aux Marocains résidant à l'étranger* » (en arabe).

16h50- 17h10

Fatiha Daoudi : Chercheure - Institut des études politiques de Grenoble, Associée au CJB et à l'Institut Européen de Recherche sur la Coopération Méditerranéenne et Euro-arabe MEDEA
« *Et si on interrogeait les règles successorales ?* ».

17h10-17h30

Malika Bouziane : Professeure - Faculté de Droit d'Alger - Algérie
« *Les règles de filiation en droit algérien et leur réception par l'ordre juridique européen* ».

17h30-18h30 Débat

18h30 - 18h45

Allocution de clôture : Pr. Houria Alami M'Chichi, Présidente AMERM.